



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CA DU 13 OCTOBRE 2017

La réunion du CA de l'AABOB s'est tenue le **Vendredi 28 Mars 2017** à 16h30, au siège de l'Association, 43 rue de Grenelle à Paris, en présence des membres adhérents suivants : Myra Prince qui a présidé le CA, Elias Matta, Odile Dupont, Jean-Pierre Lafon, André Aoun, Clotilde de Fouchécour, Carole André-Dessornes.

Etaient excusés : Carole Dagher, Zeina Saleh Kayali, Laurent Grégoire, Jean-Claude Petit, Stéphane Malsagne, François Boedec, Eric Schell, Joseph Maïla.

La réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour prévu :

- **Un rapide bilan de la prise en charge d'une partie des frais par l'AABOB concernant**

*La participation de la BO au congrès de l'IFLA (International Federation of Library Associations) :*

Odile Dupont a eu un retour de la participation de madame Jessy Sleiman-Ghanem. Ce congrès s'est tenu au mois d'août en Pologne. Figure en annexe un rapport établi par Madame Sleiman-Ghanem à la demande d'Odile Dupont.

*Le stage de magasinage :*

L'abbaye de Ligugé a pris en stage un magasinier de la BOB au mois d'août, pour assurer sa formation. Le stage s'est très bien passé. Walid est resté 15 jours pour la gestion des stocks, la gestion des entrées... L'association doit payer l'avion et le train, ce à quoi elle s'était engagée.

- **L'inauguration de l'exposition** sur les Chrétiens d'Orient à l'IMA et le lancement du portail de la Bnf :

Carole Dagher propose de monter, pour le Bureau et pour les membres de l'AABOB, une visite guidée de l'exposition. Cette proposition a été approuvée par les membres du CA présent, ce qui permettrait de "refédérer" les membres de l'association. Il faudrait que Carole suggère 3 ou 4 dates.

- **Projet de publication et donc de signature tripartite avec l'association, les éditions Geuthner et les archives du Quai d'Orsay.**

Il faut attendre la dernière mouture de la convention "Des hommes et des lieux : relations France-Liban 1800-1945", titre provisoire. Le projet porte sur un livre et éventuellement une exposition itinérante si cela est possible. Un Comité sera établi. C'est ouvert ; pour y participer il faut suivre la méthodologie historicisante.

- **Un point sur l'avancée des échanges avec Eric Schell :**

Ci-dessous un complément (adressé par Jean-Pierre Lafon suite à l'AG) au point de l'OJ relatif aux possibilités fiscales suite à La Réunion qu'Eric Schell et Jean-Pierre Lafon ont eu avec M Olivier Fouquet : il ressort que trois possibilités de déduction fiscale des dons et legs pour l'Association sans passer par la création d'une Fondation existent au vu du droit fiscal français :

1-l'agrément : exemption pour une association agréée par le Préfet au titre de l'intérêt général. Il convient d'écrire au Bureau des associations de la Préfecture de Police et solliciter une demande d'agrément au titre des œuvres à caractère éducatif, de protection du patrimoine culturel ou en faveur de la langue française et Ce en invoquant l'article 201 (d) du code des impôts.

2-le rescrit fiscal : solliciter un rescrit fiscal pour 5 ans auprès de l'Administration fiscale en passant par le Bureau des associations de la Préfecture de Police au titre du décret 2007/807 du 11 Mai 2007 modifié le 7 Juillet 2015.

3-le contrat de mécénat avec une entreprise par la signature d'une convention type entre l'association et l'entreprise (article 238 bis du code général des impôts).

Ce texte est soumis sous réserve des précisions, observations et corrections d'Eric Schell.

André Aoun avait déjà évoqué le projet de créer une fondation sous égide (cf les rapports de CA précédents).



- **Vote pour le changement de date de l'AG**

Les membres présents ont voté à l'unanimité le changement de date de la prochaine AG. Ce changement de date avait été abordé lors de l'AG de juin dernier pour éviter le décalage au niveau du bilan moral et du bilan financier. Il semblait en effet, plus approprié que l'AG se tienne en début d'année civile, entre fin janvier et début février 2018, afin d'éviter un décalage calendaire. Le bilan de l'année 2017 sera présenté début 2018.

Il a été également convenu que l'appel de cotisation se ferait lors de la convocation de la prochaine AG.

**Voici les dates proposées pour la prochaine AG 2018 :**

**Vendredi 26 janvier 16h30, Vendredi 2 février 16h30 Ou Samedi 3 février à 15h**

**Nous enverrons un mail pour voir quelle date convient à la majorité**

- Il faudrait réfléchir pour l'année 2018 à un projet et drainer des fonds. Pourquoi ne pas organiser une visite guidée de la salle dédiée aux icônes, inaugurée fin novembre par le Petit Palais. Dans un mail que Carole Dagher a adressé il y a quelques jours, suite au décès de Gérard Khoury, et suggéré l'idée d'organiser un événement, conférence ou table ronde, pour lui rendre hommage.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 17h45.

*Carole DAGHER, Présidente représentée par Myra Prince*  
*Myra Prince, Vice-Présidente*  
*Carole André-Dessornes, Secrétaire Générale*  
*Elias MATTA, Trésorier*

*Paris, 13 Octobre 2017*

Compte bancaire de l'AABOB:

Credit Industriel et Commercial, agence du 2 boulevard Raspail  
75007 Paris, France  
Compte bancaire: 00 01118350 145  
Compte IBAN: FR763006 6100 4100 01118350 145  
Code banque: 3006  
Code guichet: 6100  
Code BIC: CMCJ FR PP